

15 février 2019

Avenir sopra-steria

100% Salariés, Indépendants et Engagés

La Déception Sociale : Entreprise en péril ?

Le syndicat AVENIR a suffisamment alerté la direction depuis la fusion SOPRA STERIA concernant l'importance des engagements sociaux pris par l'entreprise et annoncés au CCE à l'époque mais qui n'ont pas été respectés. L'entreprise affirmait être indépendante avec une stratégie dans la durée et indépendante des variations du marché (La Bourse) mais aussi des pressions des clients dans ses décisions stratégiques.

Malheureusement, nous avons constaté depuis que c'est le scénario le moins favorable parmi ceux décrits par l'expertise comptable sur la fusion qui se déroule. Les managers ex-steria y compris ceux connus pour leurs compétences sur les projets d'envergure ont été sortis avec parfois des condamnations prud'homales exemplaires lorsque la rupture n'a pas été finalisée à l'amiable (transaction, rupture conventionnelle ...).

Il s'en sort que l'entreprise, qui a augmenté de taille (passage de 16000 à 45000 salariés dans le monde), a perdu des ressources expérimentées nécessaires à ses défis concurrentiels. Elle subit actuellement un TURN OVER trop important ce qui met en péril les projets de développement.

En tout cas, il a suffi que l'entreprise annonce un profit Warning sur les résultats (annoncés vers 7,5% au lieu des 8,6% espérés début 2018) pour que la direction accentue la pression sociale en France alors que l'entité France a des résultats au-delà des attentes et fonctionne à fond.

Nous avons également constaté avant ce profit warning :

- que la direction a appliqué un plan de restructuration RH sans information consultation préalable du CE,
- des pressions sur beaucoup de salariés pour les amener à quitter l'entreprise
- que la direction n'a pas remédié aux dysfonctionnements qui ont amené à la multiplication des condamnations sociales pour des sujets récurrents de licenciement abusifs et de discriminations
- que la direction n'a pas agi pour traiter les risques psychosociaux dans l'entreprise
- que la gestion du personnel et de leur évolution manquait de transparence ce qui a amené à une bataille rangée menée avec succès par AVENIR pour obtenir le retour des comités RH à chaque salarié qui le demande
- que le versement des droits légaux (salaires fixes, salaires variables et primes, calcul de l'indemnité de congés payés et de la prime de vacances, avantages sociaux ...) et des cotisations sociales des salariés n'est pas parfaitement conforme à la législation en vigueur



La tension sociale a atteint un niveau d'insatisfaction élevé et les salariés exigent une reconnaissance de leur travail et une réelle participation aux résultats en parallèle d'une vraie évolution professionnelle et salariale.

Actuellement, l'entreprise a de mauvais points sur ces deux plans

Plusieurs salarié(e)s sont à bout en raison des conditions subies et nous constatons en permanence que ces agissements sont contraires à l'intérêt de l'entreprise.

De même, le syndicat a constaté que la direction n'a pas répondu valablement suite aux alertes de salariés sur les anomalies constatées par rapport au CREDIT IMPÔT RECHERCHE et des pressions subies par ces salariés. Ceci nécessite obligatoirement un processus fiable et un contrôle permanent et transparent des imputations sur le CIR.

En 2013, le syndicat AVENIR avait averti un an à l'avance de l'échec de la direction du Groupe STERIA qui a conduit le Groupe STERIA à se dissoudre au sein du Groupe SOPRA.

Malheureusement nous sommes dans l'obligation d'émettre notre déception sociale qui conduit au péril de l'entreprise. Le syndicat AVENIR engage un échange avec les salariés sur le sujet sur toute la France.

NON à la ponction de vos droits et des salaires pour cacher les erreurs du capitaine !